



Communiqué de presse – Mars 2024

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ AVATAR MEDICAL DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS SEED D'UN MONTANT DE 5 MILLIONS D'EUROS.

Fondée en juillet 2020, la société Avatar Medical, dont l'objectif est de démocratiser l'accès aux images médicales 3D, réalise une levée de fonds de 5 millions d'euros afin d'accélérer son développement dans le secteur médical.

Co-créeée en 2020 par un groupe d'entrepreneurs, physiciens, chirurgiens, et ingénieurs, français et américains, Avatar Medical, spin-off de l'institut Pasteur et Institut Curie, permet de transformer les images médicales en "avatars" spécifiques aux patients.

Ces rendus 3D ou en réalité étendue (XR) ont pour objectif d'accompagner les chirurgiens en permettant une meilleure communication avec le patient pendant la consultation, une simplification de la préparation des procédures médicales ; ils ont également vocation à améliorer la formation des médecins et étudiants.

Cette levée de fonds d'un montant de 5 millions d'euros a été menée par GO Capital, suivie d'Acorn Pacific Ventures, Plug and Play, Rives Croissance, Cenitz, et d'une quinzaine de chirurgiens et radiologues. Elle va permettre à Avatar Medical d'investir dans sa commercialisation en Europe et aux États-Unis.

Thibault Chareton (associé), Charlotte Striffler (senior counsel) et Charlotte Tainturier (collaboratrice) ont conseillé la société Avatar Medical dans le cadre de cette levée de fonds.

Le cabinet Goodwin (Anne-Charlotte Rivière, Johann Gandilhon et Charlotte Muller) a conseillé les principaux investisseurs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton : (tchareton@harlaylaw.com).

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard, Thibault Chareton et Salim Bencheikh intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.